

(4)

(N° 176.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1850.

Créances arriérées du Département de la Guerre.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

Plusieurs créances mentionnées à l'état ci-joint, appartenant aux exercices clos de 1830, 1832, 1843, 1844, 1845 et 1846, sont parvenues au Département de la Guerre.

Ces réclamations ayant été reconnues fondées et les créances légalement justifiées au moyen des pièces qui se trouvent à l'appui, le Gouvernement se voit dans la nécessité de solliciter de la Législature les fonds nécessaires à leur liquidation.

J'ai, en conséquence, l'honneur de soumettre à la Chambre, par ordre du Roi, un projet de loi tendant à allouer au Budget du Département de la Guerre un crédit de fr. 15,615 13 c^s.

Comme deux de ces créances sont dues ensuite de transactions, basées sur des jugements rendus dans tous les degrés de juridiction, et que, pour l'une d'elles, les intérêts doivent être payés à dater du 24 mars 1845 jusqu'au jour de la liquidation, je vous prie, Messieurs, de vouloir bien faire de ce projet de loi l'objet d'une de vos plus prochaines délibérations.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Les crédits ouverts au Budget du Département de la Guerre, pour l'exercice 1849, sont diminués, à l'article 6, chapitre II (*Traitement de l'état-major général*), d'une somme de quinze mille six cent quinze francs treize centimes (fr. 15,615 15 c^s).

ART. 2.

La somme de quinze mille six cent quinze francs treize centimes, retranchée de l'article mentionné ci-dessus, formera l'article 34, chapitre XIII, du Budget du même exercice, et sera appliquée au paiement des dépenses arriérées qui restent à liquider sur les exercices clos de 1850 à 1846, et qui sont mentionnées au tableau ci-annexé.

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Donné à Laeken, le 25 mars 1850.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre de la Guerre,***B^{on} CHAZAL.***Le Ministre des Finances,***FRÈRE-ORBAN.**

ÉTAT

DES

CRÉANCES ARRIÉRÉES RESTANT A LIQUIDER SUR DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

N° d'ordre.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT		Observations.
		PARTIEL.	TOTAL.	
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
	EXERCICE 1850.			
1	Dubois, veuve de Jean-Joseph, et consorts : Indemnité du chef des dégâts causés par les inondations tendues en 1815 autour de Mons	4,555 08		
2	Auquier, veuve de Pierre-Joseph, et consorts : Même indemnité. 1° Capital fr. 2,058 . 2° Intérêts du 24 mars 1845 au 24 mars 1850, époque présumée du paiement (cinq années) 509 50 3° Frais d'instances 15 89	2,565 59		
	EXERCICE 1855-1856.			
5	L.-F. Vanhove, avoué à Gand : Débours et honoraires du chef du procès intenté à l'État par le sieur Vermeersch, au sujet de l'occupation de ses propriétés par les ouvrages de défense du pont de Paille à Maldeghem	53 25		
	Total pour le matériel du génie		7,171 70	
	CRÉANCES DIVERSES.			
	EXERCICE 1850.			
1	Nottebohm, frères, à Rotterdam : Fourniture de matériaux à l'arsenal d'Anvers, en septembre 1850.	5,570 41		
2	E. Willems, pharmacien à Anvers : Fourniture de médicaments à l'hôpital militaire d'Anvers, pendant les mois d'avril à octobre 1850.	418 26		
5	Edegem (la commune de) : Chevaux fournis en 1850.	17 02		
4	Wilmarstonek (la commune de) : Prestations militaires, etc., à l'armée hollandaise, en 1850	528 04		
	A REPORTER. fr.	4,555 75	7,171 70	

N° d'ordre.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT		Observations.
		PARTIEL.	TOTAL.	
	Report. . . . fr.	4,533 75	7,171 70	
5	Reeth (la commune de) : Prestations militaires, etc., à l'armée hollandaise, en 1850	1,015 61		
6	Westwesel (la commune de) : Prestations militaires, etc., à l'armée hollandaise, en 1850	1,118 87		
7	Hove (la commune de) : Prestations militaires, etc., à l'armée hollandaise, en 1850	40 04		
	EXERCICE 1842.			
8	Gillis, ancien employé des ambulances	200 *		
	EXERCICE 1845.			
9	Dieusaert, Frédéric-Guillaume, à Gand : Renouvellement d'un mandat périmé, délivré au profit de son père, militaire pensionné décédé	25 74		
	EXERCICE 1844 et 1845.			
10	Belen, veuve, négociante, à Bruxelles : Renouvellement de cinq mandats périmés, délivrés en son nom, pour retenues opérées sur le traitement d'un officier	69 26		
	EXERCICE 1846.			
11	Delige-Cnaeps, entrepreneur à Bruxelles : Fournitures de moyens de transport pendant l'année 1846	44 20		
12	Bruxelles (la ville de) : Fournitures à des militaires malades, en 1846	89 26		
15	Cincy (la commune de) : Fournitures à des militaires malades, en 1846	50 51		
14	J.-H.-A. Breyne, à Ypres : Gratification annuelle de 48 florins sur le fonds de Waterloo	1,467 21		
	TOTAL pour les créances diverses.		8,445 45	
	Total général.		15,615 15	

RÉCAPITULATION.

Matériel du génie	fr.	7,171 70
Créances diverses		8,445 45
TOTAL GÉNÉRAL.	fr.	15,615 15